

Habitat : Colomiers valide le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Réuni ce jeudi 12 septembre en séance exceptionnelle sous la présidence de Karine Traval-Michelet, maire de Colomiers et vice-présidente de Toulouse métropole, le Conseil municipal de Colomiers a validé le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et son volet habitat (PLUI-H). Une fois approuvé par les 37 communes de la métropole toulousaine, le PLUI-H fera l'objet d'une concertation avec les habitants au début de l'année 2025.

*« Parce qu'il porte une ambition forte en matière environnementale, en termes notamment de préservation d'espaces naturels, ce document d'urbanisme est particulièrement important pour un territoire aussi attractif que la métropole toulousaine. Ces enjeux d'attractivité nous ont ainsi conduits à appréhender l'urbanisme d'une manière nouvelle. **C'est ce que j'appelle "refaire la ville sur elle-même".***

*Nos besoins en développement sont en effet nombreux, en termes de création de logements, d'emplois ou encore d'équipements publics. Ce document stratégique vise donc à **anticiper l'ensemble de ces besoins, tout en préservant nos ressources naturelles et en préparant nos villes aux enjeux de demain.** Le volet habitat du PLU permettra de répartir l'habitat de manière juste et équilibrée entre les 37 communes de la métropole afin de permettre l'accueil de nouvelles populations.*

*À Colomiers, à travers ce nouveau document d'urbanisme, **nous entendons sanctuariser le périmètre de nos espaces naturels et verts.** Nous avons également choisi de préserver nos quartiers pavillonnaires, où la mixité urbaine a toujours été accompagnée. Et alors que nos grandes zones de développement urbains s'achèvent, nous allons nous concentrer sur les quartiers les plus anciens, avec des enjeux forts de renouvellement urbain, au Pelvoux, au centre-ville ou encore sur Bel-Air ou Comminges. Enfin, avec l'arrivée de la 3e ligne de métro, nous anticipons les mutations urbaines qui interviendront dans le périmètre des 2 futures stations, Colomiers gare et Fontaine lumineuse.*

*Avant la **concertation publique qui sera menée par Toulouse métropole au début de l'année 2025**, je tiens à renouveler un engagement fort pour la ville de Colomiers. **Ici, les grands équilibres seront préservés : 25% du territoire dédié à nos espaces naturels, 45% à l'habitat, 30% aux activités économiques et commerciales.** J'y veillerai. »* a notamment déclaré Karine Traval-Michelet à l'occasion du Conseil municipal.

Plus d'infos sur le PLUI-H et son application à Colomiers

Le Conseil de la Métropole a prescrit la procédure d'élaboration du PLUI-H le 10 février 2022. Depuis, **les 37 communes membres de la métropole toulousaine ont collaboré** pour élaborer ce document d'urbanisme et sont aujourd'hui invitées à formaliser un avis quant au projet arrêté.

Le PLUI-H est établi pour **la période 2025-2035** et évoluera au fil du temps afin de **prendre en compte les ambitions du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)**, à savoir : la protection des sols et des espaces sensibles ; le maintien d'une agriculture durable et de proximité ; la valorisation de l'urbanisation dans des zones desservies par les transports en commun ; la diversification des activités dans les zones urbaines et la végétalisation de ces zones ; la préservation des activités productives sur le territoire ; la création d'un programme d'action pour l'habitat qui tient compte de la diversité du territoire ; la valorisation et la préservation des ressources dans les constructions.

Sur la commune de Colomiers il est ainsi prévu de **produire chaque année 316 logements entre 2025 et 2035**. Pour tenir cet objectif, la commune aura la capacité de densifier les espaces urbanisés sans consommer d'Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (ENAF).

6 zones bénéficieront d'orientations d'aménagement et de programmation qui permettront de structurer et de guider le développement urbain de manière cohérente et durable : l'allée du Comminges ; le quartier Bel Air ; le quartier Pelvoux ; la rue des Sports ; le quartier des Ramassiers ; le quartier du parc aéronautique.

Les schémas d'aménagement autour des 2 futures stations de métro, Colomiers gare et Fontaine lumineuse, fixeront les ambitions de renouvellement urbain et d'accueil dans ces périmètres stratégiques.

+ d'infos : <https://metropole.toulouse.fr/le-plui-h-arrete>

Revoir le Conseil municipal et consulter les délibérations :

<https://www.ville-colomiers.fr/1/ma-ville/conseil-municipal/seances-du-conseil-municipal>

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr